

# AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné par la soussignée, greffière-adjointe, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rosaire qui aura lieu le **LUNDI 8 MAI 2023** à 19 h, au 208, rang 6, Saint-Rosaire, Qc, G0Z 1K0, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

- Municipalité de Saint-Rosaire, (Agrandissement du CPE), au 10, rue Fournier, Saint-Rosaire. Ayant pour effet d'autoriser une marge de recul avant de 6.40 mètres pour une différence de 2.6 mètres que la grille de spécification de zonage stipule à 9 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil municipal avant qu'ils ne prennent leur décision sur cette demande.

FAIT ET DONNÉ À SAINT-ROSAIRE, CE 19<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AVRIL 2023.



Sonia Patterson  
Greffière adjointe